



Intervention de Josiane Jemmely au sujet de la recommandation du groupe PopVertsSol « Fluidifier le trafic pendant les travaux ferroviaires »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à rappeler qu'une recommandation est une demande d'étude. Une fois que celle-ci est faite, le Grand Conseil a toute latitude pour accepter, amender ou refuser le rapport soumis. Dès lors, il est incompréhensible que le Conseil d'État refuse d'emblée d'envisager une solution qui va dans le sens des décisions prises lors de la conférence COP 21 qui s'est tenue à Paris et qui a pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique.

Ceci dit, le parti socialiste a étudié attentivement la recommandation du groupe PopVertsSol. Les avis étaient partagés entre les députés qui proposaient d'accepter sans autre la recommandation et ceux qui voulaient l'amender. Finalement, une majorité s'est dégagée pour présenter un amendement. Si celui-ci est accepté, nous voterons la recommandation qui nous est soumise.

Nous proposons de remplacer « offre gratuite » par la formule « offre très attractive ». Par ailleurs, nous ajoutons que le Conseil d'État est prié de tenir compte de deux facteurs : la cadence des bus qui, pour être attractive, doit être élevée, notamment aux heures de pointe, et le prix des billets, dont le montant doit être revu à la baisse.

Nous partageons la préoccupation du groupe PopVertsSol visant à réduire l'utilisation de la voiture individuelle pendant la fermeture des tunnels ferroviaires de la ligne La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel. C'est pourquoi nous sommes d'accord avec le principe de favoriser les déplacements entre les deux villes principales du canton par des transports séduisants.

Il faut souligner que la Suisse est un des plus gros pollueurs de la planète. Aujourd'hui, elle consomme en une année l'équivalent de trois Terres. Si on veut éviter la catastrophe pour nos enfants et petits-enfants, il faut prendre immédiatement des mesures contraignantes et pas toujours favoriser l'économie et les finances au détriment de l'écologie. Je me permets de



rappeler cette sage parole d'un chef indien : « *La Terre ne nous a pas été léguée par nos parents mais prêtée par nos enfants* ».

Nous savons que la politique est l'art du possible. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il n'est pas envisageable de prôner d'un seul coup la gratuité des transports. Notre amendement représente donc un bon consensus entre la position du Conseil d'État et la conséquence de la recommandation qui occasionnerait un manque à gagner de 9 millions de francs à charge du canton et des communes.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que la réfection de la ligne ferroviaire et des tunnels coûtera 134 millions de francs. Compte tenu que la ligne directe n'utilisera pas les tunnels rénovés, ces 134 millions représentent un investissement très important pour une durée de vie d'une dizaine d'années. Nous demandons par conséquent au Conseil d'État s'il envisage à futur d'utiliser ces tunnels pour d'autres usages, par exemple pour de la mobilité douce.

J'invite les membres du Grand Conseil à voter l'amendement du groupe socialiste puis, s'il est accepté, de soutenir la recommandation POPVertsSol. Que ceux qui ne sont pas d'accord avec cette recommandation proposent des solutions concrètes pour diminuer les émissions de CO₂ et réduire ainsi l'empreinte écologique de notre canton ! Souvenons-nous surtout, comme le répète le Parti socialiste dans ses publications, que l'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain.

Pour le groupe socialiste
Josiane Jemmely